MOUVEMENT POP 2024

MINISTÈRES ÉDUCATION JEUNESSE SPORTS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE

Académie: LYON

Poste: Professeur d'allemand F/H

Discipline: L0421 - ALLEMAND

kté **Référence:** 010-054-L0421

Liberté Égalité Fraternité

Lieu d'exercice :

Code RNE: 0010896U

Nom de l'établissement : Collège international de Ferney Voltaire

Commune: Ferney-Voltaire

Adresse: Avenue des Sports 01210 Ferney-Voltaire

Projet d'établissement :

Créé en 1961, le Collège – Lycée-International doit son développement et son internationalisation à la situation privilégiée de Ferney-Voltaire qui bénéficie de l'attractivité de Genève, à la proximité de l'aéroport de Genève-Cointrain, ainsi que l'implantation du CERN et de nombreuses organisations internationales (ONU, BIT, ...). En effet, l'établissement à l'origine est né des besoins du CERN (Centre Européen de Recherche Nucléaire) et de l'étalement de la métropole genevoise au-delà de la frontière française. L'établissement héberge donc des sections internationales qui accueillent les enfants et adolescents des employés européens nommés au CERN.

Missions:

Développer l'enseignement de l'allemand en proposant aux élèves un enseignement de qualité, attractif et innovant.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Ouverture internationale appréciée.
- Goût pour le travail en équipe

Contact:

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

https://demarches-lyon.colibris.education.gouv.fr/rh-dipe-candidature-a-un-poste-pop-2d/

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ipr@ac-lyon.fr, ce.0010896U@ac-lyon.fr

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

| Toute affectation sur un poste POP entraine pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique. |
|---|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |